

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Vous avez reçu les premières réponses à vos vœux, plusieurs cas de figures sont possibles :



OUI :

vous devez répondre dans les délais précisés*, si vous confirmez ce vœu ou non.



EN ATTENTE :

vous devez décider ou non de maintenir ce vœu dans les délais précisés*. Si vous le maintenez, vous pouvez consulter votre place dans la liste d'attente au jour le jour.



NON :

votre dossier n'a pas été retenu. Vous pouvez saisir la Commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui vous aidera à trouver une formation au plus proche de vos vœux initiaux.

> voir conditions de saisine selon si vœux en filières sélectives ou non sélectives

Contacts

Pour être accompagnés sur cette phase d'admission :

- Vos professeurs principaux
- Rubrique contact sur la plateforme Parcoursup
- Le numéro vert 0 800 400 070 (appel gratuit du lundi au vendredi de 10h à 16h)
- Les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEn) présents en établissement et en CIO.
- Consultez la FAQ du site Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=admission>

*Voir calendrier des délais de réponses aux propositions dans le doc « Mode d'emploi, phase d'admission »